



ACTALIANS

Développeur de compétences

**FINANCER,
ACCOMPAGNER**
LE DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES

Actalians, c'est ...



D'EXPÉRIENCE

au service des branches,
des entreprises et des salariés

Créé en 1987 par l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) et les organisations représentatives de salariés, le FAF-PL devient l'OPCA PL en 2000. Depuis, l'OPCA se transforme : Actalians est aujourd'hui l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé des professions libérales, des établissements de l'hospitalisation privée à statut commercial, de l'enseignement privé hors contrat et de l'enseignement privé à distance.

PARITAIRE

Actalians est géré par les partenaires sociaux de ses professions adhérentes. Les spécificités et besoins de chaque branche professionnelle sont identifiés au sein de sections paritaires distinctes. Les décisions relatives à la gestion, à l'organisation et au fonctionnement de l'OPCA sont prises au sein du conseil d'administration.

COLLECTEUR

Actalians collecte et gère les contributions formation des entreprises et des établissements adhérents. Il finance ainsi tout ou partie des formations suivies par leurs collaborateurs salariés, dans le cadre des fonds Plan de formation et Professionnalisation.

AGRÉÉ

L'agrément délivré par l'Etat atteste de la capacité de l'OPCA à exercer ses missions :

- collecte et gestion des fonds de la formation professionnelle, au titre du Plan de formation et de la Professionnalisation,
- information et conseil en direction des salariés, des employeurs et des Commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation professionnelle de chaque profession.

L'IDENTITÉ DE CHAQUE PROFESSION EST PRISE EN COMPTE GRÂCE À UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF, RESPECTUEUX DES CHOIX ET ORIENTATIONS EMPLOI-FORMATION DES PARTENAIRES SOCIAUX DES BRANCHES.

DES ACTIONS CIBLÉES

en réponse aux besoins
des professionnels

Au cœur des missions d'Actalians, l'accompagnement des entreprises et des établissements adhérents sur les problématiques emploi-formation. Avec un double objectif : dynamiser l'accès à la formation et la montée en compétences des salariés, et favoriser une intégration réussie des nouveaux collaborateurs.

INFORMER

les entreprises et les établissements adhérents ainsi que leurs salariés sur les dispositifs de formation et leur financement

PROMOUVOIR & FINANCER

des actions de formation pour répondre aux besoins de développement de compétences de chaque branche adhérente

CONSEILLER & ACCOMPAGNER

les employeurs dans leurs démarches et leurs projets de formation, en mobilisant une expertise reconnue

IDENTIFIER & ANTICIPER

les besoins de formation via des études et enquêtes menées pour les branches professionnelles par les observatoires prospectifs*

ÉLABORER & DÉPLOYER

de nouveaux dispositifs de formation adaptés aux besoins spécifiques de chaque profession

FACILITER L'ACCÈS À LA FORMATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, DÉMULTIPLIER LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PROJETS... : POUR DES ACTIONS EFFICACES, ACTALIANS PRIVILÉGIE UNE POLITIQUE PARTENARIALE AVEC LES ACTEURS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION - CNSA, CONSEILS RÉGIONAUX, DGEFP, FONGECIF, FPSPP, FSE, PÔLE EMPLOI...

* L'Observatoire prospectif des Métiers et des qualifications dans les Professions Libérales (OMPL) et l'Observatoire prospectif des emplois, des métiers et des qualifications de la branche professionnelle de l'Hospitalisation privée sanitaire et médicosociale à statut commercial.

UNE GAMME DE SERVICES

pour simplifier la formation
et faciliter l'emploi

Conseil, financement, ingénierie de formation, outils : en appui à l'action de son réseau de proximité, Actalians déploie une offre de services diversifiée accessible à tous ses adhérents, de la TPE aux plus grands établissements.

WWW.ACTALIANS.FR

Actalians propose un ensemble de contenus et de services en ligne accessibles 24h/24 pour simplifier les démarches de formation :

- un compte personnalisé et sécurisé pour effectuer une demande de prise en charge, gérer un contrat de professionnalisation, demander un remboursement, déclarer et payer ses cotisations...
- une palette de documents utiles : thèmes et barèmes de prise en charge, guides et fiches pratiques...
- une newsletter pour rester informé sur l'actualité de la formation et des branches.

CENTRE D'APPELS

Les téléconseillers d'Actalians sont à l'écoute des entreprises, des établissements et des salariés pour les aider dans leurs démarches de formation au 01 53 00 86 00

PÔLE CONSEIL

Répartis sur l'ensemble du territoire, les conseillers formation d'Actalians apportent aux adhérents une réponse de proximité et un conseil personnalisé, à travers 15 délégations régionales et interrégionales. A la clé, pour les entreprises et les établissements, un accompagnement dans la mise en oeuvre de leurs projets emploi formation : définition des besoins de formation et de recrutement, choix d'un dispositif adapté, recherche de prestataires, élaboration de solutions de financement...

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Actalians soutient les politiques de formation des branches :

- conception et expérimentation d'outils innovants pour faciliter l'accès à la formation des salariés des TPE,
- mesure de l'évolution des activités et des métiers et identification des besoins de compétences,
- élaboration d'une offre de formation certifiée et spécifiquement adaptée aux besoins et aux métiers des professions,
- promotion des dispositifs de professionnalisation, développement de l'accès à la validation des acquis de l'expérience (VAE)...

AU QUOTIDIEN, LES ÉQUIPES D'ACTALIANS METTENT À DISPOSITION DES PROFESSIONNELS DES SERVICES SUR-MESURE PRENANT EN COMPTE LEURS SPÉCIFICITÉS ET L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS

c'est aussi ...

130 500

Entreprises et établissements adhérents

dont 93 %

de TPE

719 100 salariés



dont 85 % de femmes

220 millions d'euros de collecte

284 800

Départs en formation

252 400

Stagiaires «plan de formation»

19 PROFESSIONS ADHÉRENTES

6 SECTIONS PARITAIRES PROFESSIONNELLES

Section Cadre de vie

Cabinets d'économistes de la construction et de métreurs vérificateurs • Cabinets de géomètres-experts, géomètres topographes, photogrammètres et experts fonciers • Entreprises d'architecture

Section Enseignement privé

Etablissements de l'enseignement privé hors contrat et de l'enseignement privé à distance

Section Hospitalisation privée

Etablissements sanitaires et médicosociaux à statut commercial

Section Juridique et judiciaire

Cabinets d'avocats • Etudes d'administrateurs et mandataires judiciaires

Section Officiers publics et ministériels

Avocats aux Conseils devant le Conseil d'Etat et la Cour de cassation • Etudes d'huissiers de justice • Greffes des tribunaux de commerce • Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques • Offices notariaux

Section Santé

Cabinets dentaires • Cabinets et cliniques vétérinaires • Cabinets médicaux • Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers • Pharmacies d'officine

Cabinets d'expertises en automobile (hors section professionnelle)

5 830

Contrats de professionnalisation

4 870

Périodes de professionnalisation

1

Siège social à Paris

2

Plateformes de gestion à Paris et Marseille

15 Délégations régionales ou interrégionales



Un réseau de proximité présent sur tout le territoire

